



**VILLES DES DÉPARTS ET RETOURS**

- La ville de départ peut être différente de celle du retour / Autres villes : nous contacter
- **Attention aux dates des départs et des retours pour certaines villes. Elles peuvent varier de J-1 ou J+1 en fonction des convoys aller et retour**
- Aucune remise n'est accordée si l'enfant est amené sur le lieu du séjour par sa famille à l'exception des séjours en Corse
- Aller ou retour simple : majoration non proportionnelle – varie selon tarifs SNCF et disponibilités

**COMMENT CALCULER L'ACOMPTE POUR LA RÉSERVATION D'UN SÉJOUR POUR UN SEUL PARTICIPANT**

<b>A</b> – Adhésion (familiale) .....	12,00 €
<b>B</b> – Acompte <sup>(1)</sup> (prix du séjour inférieur à 500 € : <b>120 €</b> , au-delà : forfait de <b>240 €</b> ) ....	.....€
<b>TOTAL RÉSERVATION</b> .....	..... €
<b>C</b> – Garantie Optionnelle Annulation (prix du séjour X 0,03) <sup>(2)</sup> .....	..... €
<b>ACOMPTE À VERSER À L'INSCRIPTION (A + B + C)</b> .....	..... €
Majoration (transport, cumul semaine, etc.) .....	..... €

(1) : Centre de loisirs : la totalité du prix de la semaine est exigé à l'inscription / modalité de paiements échelonnés possible : nous contacter

(2) : Garantie facultative

- ☞ Les remises et aides financières sont déduites du prix total à payer après le versement de l'acompte. Nous acceptons les BONS CAF, MSA et les Chèques Vacances (ANCV) – Pour les autres aides, merci de nous contacter

Les bons Caf et autres aides financières sont acceptés pour le paiement du solde et non de l'acompte / Attention toutes aides des organismes tiers refusées en paiement partiel ou total du prix du séjour seront refacturées à la famille

**IMPORTANT**

- ☞ Utilisez une seule fiche d'inscription pour chaque session retenue
- ☞ La Garantie Optionnelle Annulation doit être contractée lors de l'inscription (si souscription)

**PARRAINAGE – L'AVANTAGE AVEC CROQ'VACANCES**

- ☞ Vous avez un (e) ami (e) qui souhaite passer ses vacances dans un de nos séjours ? Vous pouvez le (la) parrainer. Vos frais d'adhésion vous seront remboursés ! Votre filleul a uniquement à indiquer votre nom au moment de son inscription (ci dessous) pour faire valoir cet avantage Croq' Vacances.
- ☞ Nom du parrain / de la marraine + N° de participant : .....

**DROIT A L'IMAGE**

- ☞ Les responsables légaux et les participants acceptent la diffusion de leur image sur nos catalogues et nos autres supports publicitaires sans limitation de durée\*
- ☞ Participant de plus de 16 ans - Est-il fumeur ?  OUI  NON  
L'équipe d'encadrement se réserve le droit de prévenir le jeune des risques liés au tabagisme et de l'inciter à y renoncer.  
**Les participants non-fumeurs y seront tout particulièrement préservés**

**Fait à : ..... Le : ...../...../20.....**

**Je soussigné(e), ..... représentant légal agissant en qualité de .....**  
certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente de l'association, certifie exactes les informations fournies dans cette fiche d'inscription. Je m'engage à compléter la fiche sanitaire de liaison et n'omettre aucune information importante. J'autorise mon fils/ma fille à participer au séjour organisé par Croq' Vacances. Je déclare accepter sans aucune réserve les conditions générales et particulières de vente mentionnées en brochure. J'autorise formellement Croq' Vacances à faire pratiquer en cas d'urgence sur mon fils/ma fille tout examen médical ainsi que toute intervention chirurgicale.  
Je certifie, responsable légal du mineur, avoir contracté une assurance personnelle en responsabilité civile pour mon enfant (dans le cadre de l'article L227-5 : obligation d'information des familles en matière d'assurance de personnes)

**Signature du responsable légal – Précédée de la mention «Bon pour Accord» :**

Remarque (s) importante (s) à nous communiquer sur l'enfant (santé, etc...) :

Signature + «Bon pour Accord» *manuscrits*

\* Seuls les participants, parents ou responsables légaux, peuvent émettre un avis défavorable qui devra être notifié par courrier avec AR avant le départ des séjours

Conformément aux statuts de l'association Croq'Vacances, vous êtes invité à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 10/01/2009 à Nantes, Maison des Syndicats, Bd de la Prairie au Duc à 14 h 00. Cette information vaut invitation à tous adhérents de l'année 2008 (1 seul représentant et un seul vote par famille adhérente). Les participants mineurs âgés de moins de 16 ans doivent se faire représenter par un responsable légal et ne peuvent être membres du bureau.